

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article685>

Intervention de la CGT à propos de la loi Sauvadet : l'intersyndicale interpelle les groupes parlementaires

- ACTUALITES -
Date de mise en ligne : mardi 7 février 2012

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

La CGT est intervenue auprès des Ministres de la Fonction Publique (François Sauvadet) et du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Laurent Wauquiez) pour dénoncer les mesures visant à exclure de nombreux précaires de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'application de la loi de CDisation et de titularisation.

Les députés et les sénateurs ont également tous été alertés par la CGT au moment où la loi, avec les amendements concernant l'ESR, doit être votée les 7 et 8 février 2012 (voir le Communiqué Fonction Publique).

Par ailleurs l'intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche interpelle les groupes parlementaires pour que les amendements gouvernementaux concernant l'Enseignement Supérieur et la Recherche, votés à l'Assemblée Nationale, ne soient pas retenus lors de la commission mixte, qui aura lieu, avec les votes différents au Sénat et à l'Assemblée Nationale.



Courrier Sauvadet



Lettre Wauquiez



Communiqué ANT-FP



Lettre parlementaire